Avec Performa Environnement, vous abordez différentes thématiques liées à l'environnement















Énergie



Déchets



Matières premières, achats/ consommables



Eau et effluents





Accès centre-ville et stationnement



Flotte de véhicules



Profitez d'un diagnostic ou d'un accompagnement gratuit à la transition écologique, contactez votre conseiller CMA



6 points de contacts en région

Centre-Val de Loire

- **CMA CVL 18** 02 48 69 70 72 struffaux@cma-cvl.fr
- **CMA CVL 28** 02 36 25 31 09 cchevrier@cma-cvl.fr
- **CMA CVL 36** 02 54 08 80 25 dglutron@cma-cvl.fr
- CMA CVL 37 07 87 09 88 58 qcharles@cma-cvl.fr
- **CMA CVL 41** 02 54 44 65 16 mpavy@cma-cvl.fr
- **CMA CVL 45** 02 38 65 40 16 alivinal@cma-cvl.fr







artisanat.fr entreprendre.artisanat.fr















Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne dans votre transition écologique

L'accélération de la transition écologique, l'une des 3 priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises artisanales. Vous pouvez, grâce à votre CMA, bénéficier de divers outils dont un diagnostic individuel gratuit réalisé par votre conseiller pour mesurer la maturité écologique de votre entreprise.



RÉUNIONS D'INFORMATIONS



QUIZZ



WEBINAIRES

Plus d'informations sur artisanat.fr





Avec mon conseiller, on a commencé par étudier mes factures, l'entreprise ayant une importante consommation d'énergie. Ensuite, il est venu sur place pour comprendre le rapport de l'entreprise aux consommations. On a à peu près 600m² de bâtiments qui sont réfrigérés. Je voulais faire des économies. En moins d'un an, grâce à l'accompagnement, j'ai économisé 3000 à 4000€ en adaptant mon contrat d'électricité et j'ai installé des panneaux solaires en autoconsommation, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicules électriques. Si j'ai un conseil à donner à mes confrères: si vous rencontrez des problèmes, contactez votre CMA, ils sont là pour nous épauler.

ARTISAN CHARCUTIER



Comment bénéficier d'un diagnostic gratuit?

- Votre conseiller CMA établit avec vous, lors d'un rendez-vous dans votre entreprise ou en visio d'une demi-journée, un diagnostic de la maturité écologique de votre activité.
- Vous abordez ensemble les thématiques liées à l'environnement de votre entreprise pour identifier vos besoins et définir un plan d'actions adapté à vos projets pour intégrer la transition écologique dans votre quotidien.
- Un compte-rendu complet du diagnostic avec une proposition d'un plan d'actions et d'un accompagnement par la CMA, vous est adressé sous 5 jours.

VALEUR DE LA PRESTATION:
DIAGNOSTIC OU ACCOMPAGNEMENT

514€ GRATUIT

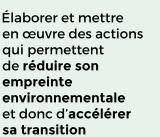
PRISE EN CHARGE À 100%*

*par l'État et par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers

Comment bénéficier d'un accompagnement gratuit?

Votre conseiller CMA étudie avec vous, lors d'un rendezvous, d'une demi-journée à une journée dans votre entreprise, les conditions pour mettre en œuvre au moins une solution identifiée en fonction de vos besoins et des perspectives d'amélioration du fonctionnement de votre entreprise :





écologique.



Valoriser sa
démarche
environnementale
par l'obtention d'un
label (Imprim'vert,
Eco-défis,
Répar'acteurs...) et
être assisté dans sa
concrétisation.



Identitifer et sélectionner une solution en terme d'investissement, d'étude ou de formation adaptée et être assisté dans le montage d'un dossier de demande de financement.

175
accompagnements au passage à l'acte
d'ici fin 2022

610 diagnostics réalisés d'ici fin 2022